

DOCUMENT A ETABLIR AVEC L'ENTETE DE LA SOCIETE

BON DE PRISE EN CHARGE

Nom de la société :

Adresse :

Email :

agissant en qualité pour le compte du M/Y

CONFIRMONS par la présente, la prise en charge par notre société de tous les frais relatifs au séjour du bateau dans la YCM Marina, pour la période suivante :

ETA :

ETD :

Et ce, jusqu'au départ effectif du bateau, dans l'hypothèse où la durée de séjour était prolongée.

Toute facture relative à ce séjour sera réglée par notre société, à réception de la facture et au plus tard, **dans les trente (30) jours suivant son envoi**, soit :

- par chèque libellé à l'ordre du Yacht Club de Monaco,
- par carte bancaire ou American Express
- par virement bancaire, sur le compte de l'association portant le numéro 00037280001-60 (IBAN : MC58 3000 3009 4500 0372 8000 160) ouvert auprès de la Société Générale de La Condamine (500945), conformément aux références inscrites sur la facture
- en espèces jusqu'à 10.000 euros

ATTESTONS que les pénalités en cas de no show ou d'annulation tardive seront, de la même manière, pris en charge par notre société.

A le,.....

Cachet de la société
Nom – Prénom et Qualité du signataire